

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Medien
Schlagworte	Kultur, Medien und Sprachen
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias
Frischknecht, Ernst
Gerber, Marlène
Gsteiger, Christian
Gullo, Ruth
Rinderknecht, Matthias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias; Frischknecht, Ernst; Gerber, Marlène; Gsteiger, Christian; Gullo, Ruth; Rinderknecht, Matthias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Medien, Kultur, Medien und Sprachen, 1972 - 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Bildung, Kultur und Medien	1
Medien	1
Radio und Fernsehen	5
Presse	7
Medienpolitische Grundfragen	9

Abkürzungsverzeichnis

UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
EDI	Eidgenössisches Departement des Inneren
SRG	Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
SRF	Schweizer Radio und Fernsehen
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
VPOD	Schweizerischer Verband des Personals öffentlicher Dienste
SSM	Schweizer Syndikat Medienschaffender
PG	Postgesetz
RSI	Radiotelevisione Svizzera (Radio und Fernsehen der italienischsprachigen Schweiz)
gfs.bern	Forschungsinstitut gfs.bern
CEO	Generaldirektor

DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFI	Département fédéral de l'intérieur
SSR	Société suisse de radiodiffusion
USS	Union syndicale suisse
RTS	Radio Télévision Suisse
USAM	Union suisse des arts et métiers
SSP	syndicats des Services publics
SSM	Syndicat suisse des mass media
LPO	Loi sur la poste
RSI	Radiotelevisione Svizzera (Radio et télévision en Suisse italienne)
gfs.bern	Institut de recherche gfs.bern
P.D.G	président-directeur général

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Medien

Medien

Résumé

Train de mesures en faveur des médias (MCF 20.038)

Pour faire face aux baisses de recettes publicitaires et à la diminution des abonnements à la presse, le Conseil fédéral a présenté en avril 2020 un paquet de mesures d'aide aux médias. Ce projet se découpait en trois parties. La première consistait à augmenter les aides indirectes à la presse par le biais d'une modification de la loi sur la poste (LPO). Le second volet visait à soutenir la formation, les agences de presse et le développement des nouveaux outils technologiques dans le domaine médiatique, alors que le troisième avait pour objectif la création d'une aide pour les médias en ligne.

Poussés par la pandémie de Covid-19, durant laquelle les médias ont démontré leur rôle essentiel d'information envers la population, les chambres fédérales se sont montrées généreuses en augmentant les montants prévus initialement par le Conseil fédéral. Un comité issu principalement de Suisse alémanique a recueilli les signatures nécessaires à la tenue d'un référendum facultatif, épaulé notamment par les «Amis de la Constitution». La campagne en vue de la votation a été acharnée: les discussions se sont concentrées autour de la nécessité d'une intervention de l'État pour aider les médias. Dans le camp des opposant.e.s, on craignait que ceux-ci ne se montrent complaisants envers les autorités. De plus, les aides accordées aux grands groupes de presse tels que Ringier, Tamedia ou le groupe NZZ ont été sous le feu des critiques. Les référendaires jugeaient en effet qu'il n'y avait aucune raison de subventionner ces éditeurs réalisant d'importants bénéfices, alors que les partisan.e.s soulignaient que le système d'aide était conçu de manière dégressive, ce qui devait permettre aux petits éditeurs d'en être les principaux bénéficiaires. Les arguments des opposant.e.s ont suffi à convaincre une majorité de la population suisse, qui a rejeté l'objet le 13 février 2022 à 54.56 pour cent. Le refus a été particulièrement marqué en Suisse alémanique, où seuls Bâle-Ville et Uri ont accepté le paquet, alors que les cantons romands se sont montrés plus favorables à l'objet.

Chronologie

Message du Conseil fédéral

Premier passage devant le Conseil des États

Réaction des milieux concernés

Premier passage devant le Conseil national, discussion préalable

Premier passage devant le Conseil national, traitement en détail

Deuxième passage devant le Conseil des États, traitement des différences

Deuxième passage devant le Conseil national, traitement des différences

Troisième passage devant le Conseil des États, traitement des différences

Troisième passage devant le Conseil national, traitement des différences

Conférence de conciliation

Votation populaire

Analyse VOX

Attaqué par référendum, le train de mesures en faveur des médias devra passer l'obstacle du vote populaire le 13 février 2022. Accepté lors de la session d'été 2021 par l'Assemblée fédérale après plusieurs navettes entre les deux chambres, le projet a été la cible de nombreuses critiques, en particulier issues de Suisse alémanique. La NZZ a parlé d'un «cadeau empoisonné» de la part du Parlement envers les médias, alors que la Wochenzeitung a appelé à «ne pas subventionner les multinationales», rappelant que les mesures d'aide indirectes s'étendraient désormais également aux journaux à grand tirage. Selon l'hebdomadaire zurichois, l'argent de l'Etat tomberait ainsi entre les mains de grands groupes de presse, qui réalisent déjà des bénéfices, et n'utilisent pas ceux-ci pour renforcer la diversité médiatique mais préfèrent fermer des rédactions. La

Wochenzeitung a pris pour exemple TX Group, qui a annoncé dernièrement la fusion du Bund et de la Berner Zeitung. C'est cependant la Weltwoche qui s'est montré la plus virulente à l'égard du paquet d'aide aux médias. Dénonçant une «corruption» des médias à l'aide de subventions, l'hebdomadaire craignait une perte d'indépendance du «quatrième pouvoir», car «on ne scie pas la branche sur laquelle on est assis» («Wer beisst schon die Hand, die einen füttert»).

L'opposition au train de mesures a rapidement pris forme après la votation finale en chambre: le comité référendaire comptait 72 parlementaires fédéraux, pour la plupart alémaniques, parmi ses membres. Parmi les membres directeurs du comité se trouvaient les sénateurs Ruedi Noser (plr, ZH) et Benedikt Würth (centre, SG) ainsi que les conseillers nationaux Philipp Kutter (centre, SG) et Gregor Rutz (udc, ZH). Parmi les autres adhérent.e.s, une majorité émanait des rangs de l'UDC, mais on retrouvait aussi bon nombre de député.e.s PLR ou du Centre. Au bénéfice d'une certaine renommée grâce à leur opposition aux mesures sanitaires, les «Amis de la Constitution» se sont également ralliés au comité référendaire et ont participé à la récolte de signature. Le comité a ainsi annoncé avoir rassemblé les 50'000 paraphes requises un mois avant la fin du délai référendaire.

Pour soutenir le paquet d'aide, un mouvement nommé «La liberté d'opinion» a vu le jour. Celui-ci se composait entre autres des associations Médias Suisse et Schweizer Medien, des radios régionales romandes, ainsi que de nombreux et nombreuses parlementaires issu.e.s de la gauche, mais aussi du Centre et du PLR.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 02.12.2021
MATHIAS BUCHWALDER

En vue de la votation du 13 février 2022, **le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le paquet d'aide aux médias**. Mis sous toit par l'Assemblée fédérale en juin 2021, le projet a été attaqué par référendum. Le Conseil fédéral a avancé la nécessité pour la population de bénéficier d'une couverture médiatique diversifiée dans toutes les régions du pays comme argument principal pour soutenir le paquet.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.02.2022
MATHIAS BUCHWALDER

Au terme d'une campagne acharnée, **la population suisse a refusé le paquet d'aide aux médias à 54.56 pour cent**. Soutenu par le Conseil fédéral et la majorité des partis (les partis en faveur du oui représentaient 54.7% du poids électoral selon Swissvotes), le projet a rencontré de fortes résistances, particulièrement en Suisse alémanique, où la majorité des cantons l'a rejeté, à l'exception de Bâle-Ville et d'Uri. Parmi les rejets les plus prononcés, Schwyz, les deux Appenzell, Schaffhouse, Saint-Gall ou encore Thurgovie sont restés largement en-dessous des 40 pour cent de oui. À l'inverse, la Suisse romande a exprimé son soutien à l'objet. Les cantons du Jura et de Neuchâtel ont voté oui à plus de 60 pour cent. Seul le canton du Valais l'a refusé, fortement influencé par le vote du Haut-Valais. Au total, 16.5 cantons se sont prononcés contre le paquet. Déjà apparu lors de la votation sur l'initiative No-Billag en 2018, ce Röstigraben était prévisible selon le chercheur Linards Udris, de l'Institut pour les sciences de la communication et la recherche sur les médias de l'Université de Zurich. En effet, les romandes et romands sont plus conscients des problèmes financiers des médias, notamment car «le marché est plus petit et peu de médias sont encore complètement indépendants». En Suisse alémanique, les milieux conservateurs de droite bénéficient de plus de poids et de visibilité dans la presse. Ainsi, le terreau y était plus fertile pour les opposant.e.s au projet soumis à votation.

Le paquet d'aide aux médias avait pour but principal de remédier aux problèmes de financement grandissants de la presse, face notamment à la baisse des recettes publicitaires, tout en donnant les moyens aux médias d'entamer ou de poursuivre leur transformation numérique. Il avait déjà suscité de vifs débats dans les chambres fédérales. Celles-ci s'étaient montrées généreuses, augmentant substantiellement les aides prévues initialement dans le projet du Conseil fédéral. Lors du vote final, le projet avait été accepté par 115 voix contre 75 et 6 abstentions au Conseil national et par 28 voix contre 10 et 6 abstentions au Conseil des États. La gauche avait soutenu le paquet d'aides alors que l'UDC s'y était majoritairement opposée. Au sein du Centre et du PLR, on se montrait plus divisé.

Pour rappel, les aides prévues par le Parlement se découpaient de la manière suivante: CHF 50 millions pour la distribution de la presse en abonnement (CHF 20 millions supplémentaires par rapport à la situation actuelle), CHF 40 millions pour la distribution matinale des journaux dominicaux en abonnement (rien actuellement) et CHF 30 millions pour la distribution de la presse associative (CHF 10 millions supplémentaires); au maximum CHF 109 millions pour les radios et télévisions locales et

régionales au bénéfice d'une concession (CHF 28 millions supplémentaires par rapport à la situation actuelle); CHF 28 millions pour les agences de presse, la formation, les organismes d'autorégulation et les projets numériques, contre 5 actuellement, et enfin une nouvelle aide de CHF 30 millions pour les médias en ligne. Le financement de ces aides devait être assuré par les ressources générales de la Confédération et la redevance radio-TV.

Dès la validation du paquet par l'Assemblée fédérale, un comité s'est formé pour récolter les signatures nécessaires à la tenue d'un référendum. Aidé notamment par les «Amis de la Constitution», le comité a annoncé avoir rassemblé plus de 110'000 signatures, largement plus que les 50'000 nécessaires. 64'443 signatures ont été officiellement validées par la Chancellerie fédérale. L'opposition au paquet d'aide a été incarnée par trois hommes, très présents dans les médias tout au long de la campagne. L'ancien conseiller national saint-gallois Peter Weigelt, membre du PLR, se trouvait à la tête du comité. Ce spécialiste des relations publiques et fin connaisseur du monde médiatique – il a notamment présidé le conseil d'administration de la «Wiler Zeitung» avant que celle-ci ne soit vendue au groupe NZZ – avait à ses côtés Bruno Hug, éditeur et fondateur de divers journaux gratuits, et Philipp Gut, ancien journaliste à la Weltwoche. Ce sont eux qui ont été à l'origine du référendum.

Les opposant.e.s ont fait valoir deux arguments principaux durant la campagne. D'une part, ils ont soutenu que les augmentations des aides seraient un pas de plus en direction d'un contrôle de l'État sur les médias. Le camp du non craignait donc que les médias fassent preuve de complaisance envers les autorités et perdent leur qualificatif de «quatrième pouvoir», en tant qu'observateurs critiques de l'action de l'État. Cet argument a été étayé par une controverse survenue au début du mois de janvier, avec la publication d'un article du journal satirique Nebelspalter, dont l'auteur n'était autre que Philipp Gut. Cet article reprenait des propos du CEO de Ringier, Marc Walder. En février 2021, lors d'une visio-conférence enregistrée, celui-ci avait déclaré vouloir «soutenir le gouvernement à travers [la] couverture médiatique afin que nous puissions tous traverser la crise en toute sécurité». Ces propos, qui faisaient écho au traitement médiatique de la pandémie de Covid-19, ont provoqué de vives réactions, apportant de l'eau au moulin des opposant.e.s. Le groupe Ringier s'est défendu, jugeant que le témoignage avait été «mal interprété et sorti de son contexte». La vidéo dont le Nebelspalter tire les propos de Walder n'était par ailleurs pas destinée au public, a précisé le groupe de presse. Cette polémique, qui a trouvé un grand écho dans la presse, a véritablement lancé la campagne début janvier.

L'autre argument principal soulevé par le camp du non concernait la part des subventions supplémentaires qui tomberaient dans la poche des grands éditeurs. Alors que l'administration fédérale a indiqué que 20 pour cent des fonds seraient alloués aux trois plus grands groupes de presse, CH Media, Ringier et TX Group, les détracteurs et détractrices ont avancé d'autres chiffres. D'après leurs calculs, ce sont près de 70 pour cent des moyens qui seraient revenus aux grands groupes en cas d'acceptation de l'objet. Cette question a cristallisé l'attention durant la campagne. Les affiches du comité référendaire clamaient d'ailleurs le slogan «non aux milliards des contribuables pour les millionnaires des médias». Il a également beaucoup été fait mention des «millionnaires zurichois des médias», allusion aux sièges de TX Group, Ringier et du groupe NZZ, tous situés au bord de la Limmat. Cependant, les chiffres des opposant.e.s ont été remis en cause par la presse: pour ses calculs, le comité du non a extrapolé des chiffres récoltés dans la presse et dans une lettre d'information de la banque cantonale zurichoise, afin d'estimer les subventions perçues, en cas d'acceptation de l'objet, par les dix plus grands éditeurs du pays. Parmi ceux-ci figurait par exemple le groupe Gassmann, éditeur du Bieler Tagblatt et du journal du Jura, et actif uniquement dans la région de Bienne-Seeland et du Jura bernois. Contacté par le Nouvelliste, son directeur général s'est montré surpris d'être classé parmi les grands groupes du pays. Peter Weigelt n'a par ailleurs pas été en mesure de communiquer la liste complète des dix groupes pris en considération. Après avoir reconsidéré les chiffres du comité, le journal valaisan est arrivé à la conclusion que les aides alloués au trio de grands éditeurs – TX Group, Ringier et CH Media – s'élèverait à moins de 30 pour cent du total des aides.

De manière similaire, la question de la répartition des aides a constitué le cheval de bataille des partisan.e.s du paquet d'aide aux médias. Ces dernier.ère.s ont martelé tout au long de la campagne la nécessité pour les petits médias indépendants de pouvoir bénéficier d'aides supplémentaires, mettant l'accent sur le système de distribution dégressif censé éviter le subventionnement de grands groupes de presse. En outre, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, chargée de défendre le projet, a rappelé à plusieurs reprises que les montants des aides étaient fixés dans la loi. Il ne revenait donc pas au Conseil fédéral de décider à qui il accordait des aides en fonction

du contenu du journal, s'est évertué à souligner la cheffe du DETEC, répondant à l'argument des opposant.e.s craignant que l'Etat ne contrôle les médias. Elle a également relevé l'importance des médias régionaux, qui «contribuent à l'information de toutes les régions du pays, à la formation de l'opinion politique et à la cohésion sociale», mettant en garde contre la disparition probable de nombreux journaux dans les prochaines années sans un coup de pouce de l'État, notamment pour les aider à effectuer leur transition numérique. Par ailleurs, les divers comités en faveur de l'objet ont évoqué à plusieurs reprises des études mettant en avant le lien entre pluralité médiatique et bon fonctionnement de la démocratie, notamment aux États-Unis. Avec les aides supplémentaires prévues dans le paquet, ils souhaitaient éviter l'apparition de «déserts d'information», des régions où il n'existe plus de média local pour renseigner la population sur l'actualité régionale.

L'analyse de la couverture médiatique d'Année Politique Suisse indique que la campagne a commencé relativement tôt: habituellement, les campagnes pour les votations fixées en février débutent après les fêtes de fin d'année. Dans le cas des votations du 13 février 2022, un nombre relativement élevé d'articles de presse a déjà été publié dans le courant du mois de décembre, notamment consacrés au paquet d'aide aux médias. De plus, 412 annonces concernant le paquet ont été recensées dans les principaux journaux suisses, un nombre supérieur à la moyenne des différentes votations depuis 2013. Ce sont en grande majorité les partisan.e.s de l'aide aux médias qui ont publié ces annonces (391 annonces «pour» contre 19 «contre»). Les opposant.e.s ont probablement misé sur d'autres canaux que les annonces dans les journaux.

Le jour de la votation, le suspens a été de courte durée. Les deux camps se sont rejoints sur le fait que l'argument d'un soutien financier inadéquat favorisant les grands groupes de presse avait atteint sa cible. Parmi les partisan.e.s, on a notamment regretté un paquet surchargé par des chambres fédérales qui se sont montrées trop généreuses. De ce compromis «mal-né» a résulté une campagne laborieuse pour le camp du oui. Celui-ci n'a pas exposé assez concrètement les dangers d'un refus pour le paysage médiatique suisse, relève le magazine Republik. À l'inverse, les référendaires ont su amener des émotions dans le débat, maniant l'art de la provocation avec habileté. Le refus a laissé un goût amer pour les cantons dans lesquels une majorité de la population a soutenu le paquet: puisque la proposition au niveau fédéral n'a pas passé la rampe, la possibilité de mettre en place des aides au niveau cantonal a été évoquée dans la presse. L'autre discussion qui est fréquemment revenu concernait la possibilité de sauver certaines mesures du paquet. Ces discussions devront être poursuivies dans les travées du Palais fédéral, car la politique médiatique fera rapidement son retour dans l'agenda du Parlement. Le peuple, quant à lui, pourrait à nouveau se prononcer sur la question de la redevance radio-TV ces prochaines années. En effet, l'UDC, galvanisée par ce refus, a réitéré sa volonté de s'attaquer au financement de la SSR par le biais d'une initiative, qui devrait être lancée prochainement.

Votation du 13 février 2022

Participation: 44.13%

Oui: 1'085'237 (45.44%) / Cantons: 6 1/2

Non: 1'303'243 (54.56%) / Cantons: 14 5/2

Consignes de vote:

- Oui: PS, Les Verts, PEV (3), Vert'libéraux (6), Centre (7), PST-POP; USS, SSP, TravS, «Médias Suisses», «Médias d'Avenir», Groupement suisse pour les régions de montagne, Suisseculture, Syndicom, association suisse des radios privées, Operation Libero

- Non: UDC, PLR (3xoui), Lega, UDF, economiesuisse, USAM, les Amis de la Constitution, association suisse des médias régionaux

*entre parenthèses: nombre de sections cantonales divergentes³

L'analyse VOX des votations du 13 février 2022 offre divers éléments de compréhension sur le **refus du train de mesures d'aide en faveur des médias** dans les urnes. Pour ce qui est des paramètres politiques et sociaux, les personnes qui font confiance aux médias et aux journalistes ont eu tendance à approuver l'objet, tout comme celles désireuses d'une Suisse vivant avec son temps. C'est également le cas des personnes souhaitant plus d'intervention de l'État. En revanche, les milieux plus conservateurs, favorables au libéralisme économique et désirant plus de concurrence se sont

majoritairement opposés au paquet, tout comme les sympathisant.e.s de l'UDC et du PLR, qui n'ont été que 17 pour cent et 32 pour cent à voter oui. Les sympathisant.e.s du Centre (55%), du PVL (61%), du PS (69%) et des Vert.e.s (74%) ont en majorité glissé un bulletin favorable dans l'urne. Concernant les caractéristiques sociodémographiques, l'analyse de gfs.bern démontre que les personnes plus jeunes et ayant bénéficié d'une formation longue durée ont eu tendance à voter oui. De plus, les femmes se sont montrées plus favorables au projet que les hommes, mais la différence est très faible. Trois arguments principaux ont poussé la population à voter non, selon l'analyse. La répartition des subventions, sous le feu des critiques durant la campagne, a été considérée comme injuste par de nombreux votant.e.s. De plus, les personnes ayant voté non ont jugé que la démocratie serait en danger en cas d'acceptation de l'aide aux médias, en raison d'une dépendance financière de ceux-ci vis-à-vis de l'État. Enfin, les opposant.e.s sont d'avis que le journalisme n'a pas de besoin d'être subventionné pour survivre. En effet, le marché fonctionnerait parfaitement sans intervention de l'État. Ces arguments ont surpassé ceux du camp du oui. Les plus mentionnés par les partisan.e.s pour justifier leur vote sont la fortification de la diversité médiatique, le soutien financier pour les petits médias, mis en danger par la digitalisation, et la garantie de la démocratie procurée par des médias indépendants, à même de filtrer les informations erronées issues notamment des réseaux sociaux. Globalement, les arguments «contre» ont été plus efficace que les arguments «pour». L'argument selon lequel le paquet d'aide fortifie la démocratie en soutenant le journalisme indépendant a hautement polarisé les votantes et votants: 87 pour cent des partisan.e.s du oui acceptent cette affirmation, alors que 69 pour cent des opposant.e.s la rejettent. La majorité de l'électorat (53%) a approuvé l'argument qui prône que ce n'est pas à l'État de protéger différents secteurs économiques face aux changements du marché. Il s'agit du seul argument approuvé par une majorité des votant.e.s.⁴

Radio und Fernsehen

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 27.11.1972
RUTH GULLO

Die in der Fernsehdebatte von 1971 angekündigte **Strukturreform** der Schweizerischen Radio- und Fernsehgesellschaft (SRG) kam in Gang. Nach Konsultation der Regionaldirektionen und der Personalverbände beschloss der Zentralvorstand, die Generaldirektion auf dem Gebiet des Managements zu verstärken, die einzelnen **Sprachregionen** zu verselbständigen und in diesen Radio und Fernsehen jeweils unter einer gemeinsamen Regionaldirektion zusammenzufassen. Der neue Generaldirektor vertrat die Ansicht, dass die SRG nach ihrer Reorganisation genügend repräsentativ sei, um eine Kontrolle durch eigene Organe auszuüben. Die fristlose Entlassung von Mitarbeitern des welschen Fernsehens im Vorjahr gab Anlass zu einer Diskussion über die Stellung der Programmschaffenden. Diese wurde in der Folge durch ein Abkommen über die **Sicherung des Arbeitsplatzes**, das im Fall der Kündigung ein Rekursrecht vorsieht, und durch eine Vertretung des Personals im Zentralvorstand (SRG) zu verbessern versucht.⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 20.12.1973
ERNST FRISCHKNECHT

Eine weitere **Reformstudie** der Firma Hayek untersuchte die Trägerorganisation der SRG, der die Rolle eines Bindeglieds zwischen Bevölkerung und Programmschaffenden zukommt. Sie kam dabei zu der auch von anderen Beobachtern mehrfach geäußerten Auffassung, dass «die gegenwärtige Organisation der Trägerschaft bei weitem nicht mehr in der Lage ist, die heute enormen geistigen, organisatorischen und technischen Anforderungen zu erfüllen». In der deutschen und der französischen Schweiz wurde je eine gemeinsame **Regionaldirektion** für Radio und Fernsehen geschaffen. Als Regionaldirektoren wurden Gerd Padel und René Schenker berufen. Rücktritte, Berufungen und Stellungnahmen von TV-Mitarbeitern lenkten die Aufmerksamkeit der Öffentlichkeit auf die weiterhin als unbefriedigend empfundene Situation der Programmschaffenden. Als ein Schiedsgericht die 1971 erfolgten Entlassungen von sechs westschweizerischen TV-Mitarbeitern als nicht gerechtfertigt bezeichnete, konnte ein zweistündiger **Streik** des gesamten SRG-Personals nur knapp vermieden werden.⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 07.10.1974
ERNST FRISCHKNECHT

Als grenzüberschreitendes Medium hatte sich das Westschweizer Fernsehen mit französischer Kritik zu befassen. Die Tessiner Fernsehleute erhielten die umstrittene Anweisung, keine Sendungen zum italienischen Ehescheidungsreferendum auszustrahlen. Das Projekt eines Privatsenders im Fürstentum Liechtenstein, in welches der Zürcher Verlag Jean Frey AG auch die elf Gemeinden des Fürstentums als Teilhaber einbeziehen wollte, warf die Frage nach der **Konzessionshoheit** auf. Diese wurde bisher von der Schweiz ausgeübt, wird aber gegenwärtig neu geregelt. Dem weiteren Gang der Verhandlungen war zu entnehmen, dass die liechtensteinische Regierung der schweizerischen Forderung nach einem Verzicht auf Radiowerbung Verständnis entgegenbrachte. Das im Verband der Angestellten des Schweizer Fernsehens organisierte Fernsehpersonal beschloss, sich unter neuem Namen (Syndikat schweizerischer Medienschaffender, SSM) dem SGB anzuschliessen. Ziel des SSM ist es, sich zu einer umfassenden **Mediengewerkschaft** auszuweiten. Die Schweizerische Journalisten-Union zeigte sich an einer Fusion interessiert.⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 15.11.2013
MARLÈNE GERBER

Nach vorjähriger Erneuerung der Leistungsvereinbarung über das Informationsangebot für das Ausland, mit der sich die SRG in Zusammenarbeit mit dem deutschen TV-Sender Sat1 sowie dem französischen Fernsehkanal TV5 zur Weiterführung der grenzüberschreitenden Informationsverbreitung verpflichtet hatte, beschloss der Bundesrat im Berichtsjahr die Schaffung einer neuen audiovisuellen Plattform für ein internationales italienischsprachiges Publikum. Unter der Adresse www.tvsvizzera.it können ab 2014 Sendungen von Radiotelevisione Italia (RAI), Radiotelevisione Svizzera (RSI) und swissinfo.ch sowie Eigenproduktionen abgerufen werden, die aus Perspektive der Beziehungen zwischen der Schweiz und Italien von Interesse sind. Der Bundesrat setzte sich für diese Erweiterung der Leistungsvereinbarung ein, da im Gegensatz zu bestehenden Kooperationen mit Deutschland und Frankreich eine entsprechende Zusammenarbeit mit dem italienischen Umland bisher vernachlässigt worden war. Der Bund übernimmt von den jährlich anfallenden Kosten von CHF 1,5 Mio. die Hälfte des Betrages. Der Rest wird von der SRG getragen. Die Subventionierung durch den Bund stiess beim Verband Schweizer Medien auf Missfallen, da dieses Zugeständnis dessen Ansicht nach eine wettbewerbsverzerrende Wirkung hätte. Bundesrätin Leuthard (cvp) wehrte sich gegen die Vorwürfe. Mit dem neuen Portal würden die bestehenden privaten Angebote wie Ticinonews und Ticinonline nicht unter Druck gesetzt, da sich tvsvizzera.it speziell an ein im Ausland lebendes, italienischsprachiges Publikum mit Interesse an der Schweiz richten werde. Darüber hinaus wies die Bundesrätin darauf hin, dass der Anstoss zur Schaffung eines solchen Portals mit Vorstössen der Tessiner Nationalräte Fulvio Pelli (fdp, TI) (Ip. 12.3198) und Ignazio Cassis (fdp, TI) (Fra. 12.5454) aus der italienischsprachigen Schweiz selber stamme.⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 24.02.2021
CHRISTIAN GSTEIGER

Im Frühjahr 2021 gab die **SRG bekannt, grosse Einsparungen im Kulturangebot** vorzunehmen. Der Entscheid war Teil eines gross angelegten Sparprogramms, das in allen Abteilungen Einsparungen vorsah. Nach der 2018 abgelehnten No-Billag-Initiative hatte die SRG bekannt gegeben, CHF 100 Mio. sparen zu wollen. So wurde damals beschlossen, das Berner Radiostudio nach Zürich-Leutschenbach zu verlegen, um die Immobilienkosten zu reduzieren. Die Sparmassnahmen waren ausserdem teils den gesunkenen Gebühren und neuen Konzessionen geschuldet, welche eine Umstrukturierung des Programms hin zu einem jüngeren Zielpublikum vorsahen. Ferner, dies erklärte die Sonntags-Zeitung, seien auch die Werbeeinnahmen weggebrochen, da Unternehmen ihre Werbung heutzutage vermehrt auf Google oder Facebook platzieren würden.

Die Ankündigung, das Kulturangebot grosszügig abzuspucken, fand in der Öffentlichkeit wenig Anklang: In der Aargauer Zeitung war von «Verrat an der Kultur» und einem «Tod auf Raten» die Rede und ein weiterer Artikel der Zeitung trug, in Anspielung auf einen SRF-Beitrag auf Instagram, den etwas lapidaren Titel «Kultur? Boah, ne!». Die NZZ fragte die SRF-Direktorin Nathalie Wappler in einem Interview, ob das ihr Verständnis von Service public sei. Diese verstand den Unmut, betonte aber, dass die in den Schlagzeilen thematisierten Kürzungen nur einen Teil der Wahrheit abbildeten: Die Konzessionen sähen vor, das digitale Angebot voranzutreiben, damit insbesondere die jüngere Bevölkerung besser erreicht werden könne. Neue Kanäle wie Youtube oder Instagram würden hier fokussiert, wobei aber noch immer 80 Prozent des ausgestrahlten Programms via Fernsehen empfangbar bleibe. Es sei also kein genereller Angebotsabbau in allen Bereichen, Ziel sei es vielmehr, mit neuen und zeitgemässen Angeboten entstehende Lücken wieder zu füllen. Damit erfülle das SRF seinen

Leistungsauftrag, so Wappler.

Die Sonntags-Zeitung warf der SRG zudem vor, radikal den Sparhammer auszupacken, und befürchtete einen Qualitätsrückgang. Zu dieser Frage nahm SRF-Kultur-Chefin Susanne Wille Stellung. Sie räumte ein, dass man nicht schönreden müsse, was gemacht werde: Es werde gespart und einige Sendungen, etwa die Literatursendung «52 beste Bücher» würden eingestellt. Es sei aber besser, den Prozess mit Entwicklungsaufträgen zu verbinden und das Angebot anzupassen und weiterzuentwickeln, als Sendungen am Leben zu erhalten und dabei deren Qualität zu verringern. Auch Wille betonte hier die Verschiebung vom klassischen Fernsehen hin zu einem zunehmend digitalen Angebot: Gehe der Plan auf, so werde zukünftig die ältere Generation nach wie vor via klassische Sendungen in Radio und Fernsehen erreicht, während die nachfolgende, jüngere Generation das kulturelle Angebot auf digitalen Kanäle konsumieren könne.⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 19.03.2021

CHRISTIAN GSTEIGER

Das Westschweizer RTS führte im Frühjahr 2021 eine neue **Regelung zum Gebrauch gendergerechter Sprache** ein. Neu werde etwa die Begrüßungsformel «Bonsoir à toutes et tous» verwendet und nicht mehr lediglich «Bonsoir à tous». Das Deutschschweizer SRF folgte dem Beispiel, obwohl einzelne Sendungen wie die «Tagesschau» oder «10vor10» bereits seit längerem auf gendergerechte Sprache geachtet hatten. Ebenfalls prüfte die italienischsprachige RSI im März 2021 eine Anpassung der Sprachregelung, wollte aber mit der Umsetzung vorerst noch zuwarten. Vorwiegend auf die Anpassungen beim RTS folgten mediale Reaktionen. Die Westschweizer Zeitungen 24 heures, Tribune de Genève und Le Temps griffen das Thema auf, ebenfalls berichtete die NZZ und die Aargauer Zeitung über die dadurch ausgelöste Debatte, die teils kritische Reaktionen enthielt. So zitierte die Zeitung etwa einen Kommentar eines ehemaligen RTS-Journalisten, der meinte, dass die RTS dringendere Probleme habe als «Jagd aufs Fräulein» zu machen – eine Anspielung auf das nunmehr verpönte «mademoiselle». Ferner meldete sich ein Schweizer Ableger des französischen Vereins «Défense de la langue française» bei der RTS-Chefredaktion und drohte mit einer Volksabstimmung zum Erhalt der Sprache, sollten die neuen Sprachregelungen nicht sofort abgeschafft werden, führten diese doch zu einem «Stottern des Gehirns» (24 heures). Auch Nationalrat Jean-Luc Addor (svp, VS) hielt nicht viel von den Änderungen: Er wollte in einer Fragerunde vom Bundesrat wissen, was dieser von diesem «mit Zwangsgebühren finanzierte[n] Staatsender» halte, der zu einem ideologischen Laboratorium, ja gar zu einer «Brutstätte der Propaganda» für die «Dekonstruktion der Sprache» verkommen sei. Der Bundesrat antwortete, dass die SRG über genügend Autonomie verfüge, um solche Entscheide selbst zu treffen. Es gab aber auch positive Reaktionen: Laut NZZ meldeten sich etwa 200 (männliche) Mitarbeiter beim RTS-Direktor Pascal Crittin, um diesem ihre Unterstützung für die Sprachanpassungen auszusprechen. Man begrüße den Wandel hin zu einem gerechteren und gesünderen Arbeitsumfeld.

Die Sprachanpassungen erregten nicht zuletzt deshalb derart viel Aufmerksamkeit, da sie Teil der «Charta für ein antisexistisches und inklusives Service-public-Medium» sind, welche eine Konsequenz auf den im Oktober 2020 publik gewordenen Belästigungsskandal bei RTS darstellte.¹⁰

Presse

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 26.12.1974

ERNST FRISCHKNECHT

Im Bereich der Berufsorganisationen der Presse brachte das Jahr 1974 die **Kündigung des Kollektivvertrags** in der Westschweiz. Der Zentralvorstand des Vereins der Schweizer Presse (VSP) entschloss sich zu diesem Schritt, als sich die in der Union romande de journaux (URJ) zusammengeschlossenen Verleger ausserstande erklärten, die im Oktober von einer paritätischen Kommission VSP/ URJ ausgearbeiteten Revisionen zu genehmigen.¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 22.09.1993

MATTHIAS RINDERKNECHT

Die Ausarbeitung und Lancierung des **Projekts einer rätoromanischen Tageszeitung namens "La Quotidiana"** wurde dem unter alt-Nationalrat Toni Cantieni (cvp) als Präsident amtierenden neu gegründeten Verein "Pro Svizra Rumantscha" (PSR) übertragen. Ziel des Vereins ist es, die Herausgabe der Quotidiana im Umfang von acht Seiten und in einer Anfangsausgabe von 5000 Exemplaren bis im Herbst 1994 zu realisieren, wobei eine Stiftung die Finanzierung des Projekts sichern soll. Gemäss den Vorstellungen der PSR soll die Quotidiana eine Forumszeitung werden und konfessionell sowie politisch unabhängig sein. Geplant ist, die Regionalteile in den jeweiligen

romanischen Idiomen erscheinen zu lassen, während für die überregionalen, nationalen und internationalen Rubriken die Einheitsschriftsprache Rumantsch Grischun verwendet werden soll. Erneut stellte sich jedoch die Vereinigung der Bündner Zeitungsverleger aus Angst vor einem Verdrängungskampf gegen das Projekt und schlug vor, zur Spracherhaltung ein vierseitiges, täglich erscheinendes Gratis-"Leseblatt" für alle rätoromanischen Haushaltungen zu lancieren. Im Nationalrat äusserte sich bei der Beratung des Sprachenartikels Bundesrätin Dreifuss positiv zur Unterstützung einer rätoromanischen Tageszeitung, ohne jedoch den Namen der Quotidiana zu erwähnen. Gestützt auf den geplanten Sprachenartikel in der Bundesverfassung sieht das EDI die Ausarbeitung eines Bundesgesetzes zur Förderung der rätoromanischen Kultur vor, in dessen Rahmen unter anderem Bundesgelder auch einer Tageszeitung zugute kommen könnten. Die Bündner Regierung gab bekannt, sie halte eine finanzielle Unterstützung unter Umständen für möglich, wenn beispielsweise die bestehenden Titel in das Projekt miteinbezogen würden. Darauf wurde eine Arbeitsgruppe eingesetzt, in welcher sowohl Vertreter der Zeitungsverleger als auch der sprachkulturellen Organisationen Einsitz nahmen.¹²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 08.03.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Parallèlement aux révélations de cas de harcèlement sexuel au sein de la SSR, et en particulier à la RTS, des affaires similaires ont éclaboussé d'autres médias. À **Tamedia**, c'est à travers une lettre adressée à la direction que 78 rédactrices se sont plaintes d'une **culture de travail sexiste** dans l'entreprise. S'il ne s'agit pas ici de cas graves de harcèlement, les cosignataires dénonçaient une dévalorisation des femmes, moins bien payées et moins sollicitées que leurs homologues masculins. La majorité d'hommes dans les rédactions du groupe Tamedia, et en particulier aux postes-clés, serait l'une des causes de ce problème, que les journalistes ont mis en avant à l'aide de dizaines de propos sexistes ou machistes dont elles ont été la cible dans le cadre professionnel. Alors que des collaborateurs masculins se sont ensuite solidarisés avec leurs collègues en adressant également une lettre à la direction, celle-ci a dit «être consciente» que les mesures adoptées jusqu'alors pour augmenter la part des femmes dans les rédactions et dans les positions dirigeantes ne suffisaient pas, et qu'il était temps d'être plus contraignants. À la suite de ces allégations, la Neue Zürcher Zeitung, qui appartient elle au groupe de presse du même nom, appelait à des enquêtes à partir de données fiables avant de conclure à l'existence de sexisme structurel au sein du groupe Tamedia en particulier et dans le milieu de la presse en général, soulignant que la soixantaine de citations contenues dans la lettre des rédactrices de Tamedia n'indiquait ni l'endroit ni la date auxquels elles ont eu lieu.¹³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 09.03.2023
MATHIAS BUCHWALDER

«Die Schweigekultur ist vorbei»: ce titre d'un commentaire de la NZZ fait référence à la présumée culture du silence ayant longtemps régné dans le monde médiatique. Avec la **révélation de plusieurs affaires menant aux licenciements de cadres dans les journaux alémaniques**, les comportements inadaptés sont désormais révélés au grand jour. Deux exemples ayant fait couler beaucoup d'encre au début de l'année 2023 illustrent cela. Premièrement, le magazine allemand «Der Spiegel» a publié un article dans lequel l'ancienne journaliste de «Magazin» (une publication appartenant à Tamedia) Anuschka Roshani reprochait à son supérieur Finn Canonica de l'avoir harcelée pendant plusieurs années. Dérapages verbaux, dénigrement relatifs à son genre, son origine allemande ou encore ses racines perses. Selon «Der Spiegel», la direction de Tamedia, dont l'éditeur Pietro Supino, aurait été au courant de ces agissements et n'aurait rien entrepris ni à l'encontre de Canonica, ni pour améliorer la culture de travail au sein de l'entreprise, malgré une lettre signée par 78 rédactrices du groupe et adressée à la direction en 2021. Suite à ces révélations, la rédaction en chef de Tamedia a publié une prise de position dans le Tages Anzeiger pour expliquer son point de vue: à l'époque de ces accusations, une enquête avait été menée. Bien qu'une partie des torts reprochés à Canonica ont pu être confirmés, il n'y avait, à l'époque, aucune preuve concernant des faits de harcèlement sexuel ou des discriminations mentionnés par Roshani. Au vu des résultats, la décision a ensuite été prise de se séparer tant de Canonica que de Roshani, avec lesquels une collaboration empreinte de confiance ne semblait plus possible. Cette affaire a fait beaucoup de remous dans la presse. D'un côté, les reproches sur Canonica et sur la culture d'entreprise de Tamedia ont été légion. De l'autre, le manque de preuves tangibles a été mentionné par certains articles, reprochant au magazine «Der Spiegel» de «bricoler un nouveau Weinstein». La deuxième affaire concernait cette fois le Blick. Son rédacteur en chef, Christian Dorer, a été contraint de prendre une «pause», en raisons d'indications («Hinweise und Meldungen») selon lesquelles il aurait contrevenu au code de conduite de

l'entreprise. Le communiqué de presse du groupe Ringier, propriétaire de Blick, mentionne «des reproches de traitement préférentiel d'un certain groupe de collaborateurs et une différenciation trop peu claire entre le privé et le professionnel». Il a entre autres été mentionné que Dorer aimait évoluer dans l'environnement proche des jeunes collaborateurs. Un comportement toléré pendant des années, mais qui n'a plus sa place aujourd'hui dans les entreprises médiatiques, selon l'Aargauer Zeitung. Après s'être excusé «si son comportement a causé des torts sans en avoir l'intention», Dorer a jugé que son absence permettrait de clarifier la situation. Il a finalement été décidé que Dorer ne reprendrait pas ses fonctions, ce qui a conduit à une restructuration de la direction rédactionnelle de Blick. En outre, le rapport qui a été réalisé sur le comportement de Dorer n'a pas été publié, afin de protéger les personnes concernées. Quelques jours avant la mise en retrait de Dorer, Werner de Schepper, le co-rédacteur en chef d'«Interview by Ringier», s'était vu signifier son licenciement. Bien que la cause était officiellement «une conception différente du leadership», l'Aargauer Zeitung a mentionné un comportement inadapté de sa part envers une femme lors d'un événement de l'entreprise, qui aurait suivi d'autres avertissements préalables.

En filigrane de ces affaires s'est posée la question de l'exposition du domaine journalistique aux problèmes de harcèlement et de mobbing. Dans une interview accordée à la NZZ am Sonntag, Kurt W. Zimmermann, observateur de longue date du journalisme suisse, dans lequel il a lui-même été actif, a relevé que la culture d'entreprise très ouverte et peu formalisée des journaux laissait la porte plus ouverte aux abus que dans d'autres domaines. Selon la NZZ, le fait que les journalistes soient les spécialistes pour dénoncer les comportements inadéquats chez les politiciens ou dans le secteur économique devrait les pousser à dénoncer aussi ce qui se passe dans leur propre milieu. De manière générale, ces licenciements ont traduit un changement de culture dans le monde des médias: ce qui était parfois toléré auparavant ne l'est désormais plus.¹⁴

Medienpolitische Grundfragen

Eine interdisziplinäre Arbeitsgruppe namens "Immedia" arbeitete ein **Studienprojekt zum Thema "Öffentlichkeit, Kultur und Medienwandel"** aus, welches im Rahmen der sozial- und geisteswissenschaftlichen Schwerpunktprogramme des Nationalfonds ab 1996 anlaufen sollte.¹⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.06.1993
MATTHIAS RINDERKNECHT

1) Objets de la votation populaire du 13 février 2022 - DETEC; NZZ, 3.3.21; WOZ, 4.3.21; NZZ, 3.5.21; TA, 31.5.21; NZZ, 2.6.21; WOZ, 3.6.21; NZZ, TA, 8.6.21; WW, 10.6.21; AZ, 12.6.21; LT, TG, 17.6.21; Lib, 18.6.21; NZZ, 21.6.21; Lib, NZZ, 30.6.21; AZ, 3.7.21; NZZ, 30.7.21; WW, 12.8.21; Lib, 9.9.21; AZ, CdT, 11.9.21; WW, 16.9.21; AZ, 24.9.21; NZZ, 5.10.21; Lib, 7.10.21

2) Communiqué de presse DETEC du 4 décembre 2021

3) Analyse APS, votation 13.02.2022: L'aide aux médias conformément au train de mesures - montants alloués; Republik, 5.11.21; So-Bli, 21.11.21; AZ, 29.11.21; 24H, AZ, Blick, Exp, LT, Lib, NZZ, TA, 3.12.21; CdT, Exp, Lib, 7.12.21; AZ, WOZ, WW, 9.12.21; NZZ, 14.12., 15.12.21; Republik, 18.12., 22.12.21; NZZ, Republik, 23.12.21; LZ, 29.12.21; So-Bli, 2.1.22; LT, Lib, NZZ, 4.1.22; NZZ, 5.1.22; 24H, AZ, Exp, LT, 6.1.22; NZZ, 7.1.22; AZ, 8.1.22; So-Bli, SoZ, 9.1.22; AZ, TA, 12.1.22; AZ, LZ, Lib, NF, SGT, WOZ, WW, 13.1.22; Exp, LZ, Lib, NZZ, SGT, 14.1.22; CdT, QJ, 15.1.22; So-Bli, 16.1.22; AZ, NZZ, 17.1.22; LT, 18.1.22; AZ, Republik, SGT, 19.1.22; Lib, NZZ, WOZ, WW, 20.1.22; AZ, TA, 21.1.22; AZ, Blick, Bund, Exp, LT, NF, NZZ, 22.1.22; So-Bli, SoZ, 23.1.22; Exp, LT, Lib, SGT, TA, 24.1.22; LT, Republik, TA, 25.1.22; 24H, Blick, NZZ, 26.1.22; Republik, WW, 27.1.22; AZ, LT, 28.1.22; NZZ, 29.1.22; SoZ, 30.1.22; Exp, LT, 31.1.22; LT, NF, SGT, 1.2.22; 24H, LZ, NZZ, 2.2.22; Bund, LT, Lib, 3.2.22; LT, 4.2., 5.2.22; SoZ, 6.2.22; Exp, NF, 7.2.22; WW, 10.2.22; LT, 11.2.22; Blick, CdT, LT, Lib, NF, NZZ, Republik, SGT, 14.2.22; LT, NZZ, SGR, 15.2.22; WOZ, 17.2.22; QJ, 19.2.22

4) Analyse VOX, votation 13.02.2022

5) NZZ, 25.1., 7.6., 4.7. und 27.11.72; Bund, 19.5. und 2.7.72; GdL, 19.5.72; Vat., 19.5.72; Ostschw., 20.5.72; BN, 24.5.72; Ldb, 24.5.72; Ww, 24.5.72; TLM, 11.6.72; TA, 30.6. und 27.11.72; TW, 16.8.72; Lib., 27.11.72; NBZ, 27.11.72; VO, 27.11.72.; AB NR, 1972, S. 1365; AB NR, 1972, S. 1370; AB NR, 1972, S. 1857; AB NR, 1972, S. 1873; AB NR, 1972, S. 2098 ff.; AB NR, 1972, S. 2111; AB NR, 1972, S. 462

6) TG, 4.1. und 14.10.73; VO, 9.1. und 19.10.73; Ldb, 11.1.73; TA, 12.1. und 20.1.73; NZZ, 19.1., 27.10., 1.11., 29.11. und 20.12.73; GdL, 19.1.73; TLM, 20.1.73; NZ, 2.2. und 20.10.73; AZ, 8.2.73; Ww, 15.8. und 19.12.73; Bund, 9.8. und 19.10.73; Vat., 20.10.73

7) AB NR, 1974, S. 1105 f.; AB NR, 1974, S. 689; NZZ, 25.2., 2.3., 5.5. und 24.5.74; Bund, 1.3. und 12.6.74; GdL, 15.3., 16.3. und 17.3.74; TA, 16.3.74; TG, 4.5. und 5.5.74; Ww, 8.5.74; NZ, 22.6.74; TW, 25.6.74; VO, 9.9.74; TA, 7.10.74.

8) Medienmitteilung BAKOM vom 29.5.13; NZZ, 14.5.13; BaZ und TA 15.11.13

9) SoZ, 31.1.21; AZ, 4.2., 5.2., 6.2., 9.2., 11.2.21; NZZ, 20.2.21; AZ, 25.2.21

10) TG, 18.2.21; LT, 3.3.21; 24H, 12.3.21; NZZ, 15.3.21; AZ, 20.3.21

11) Lib., 28.10.74; Tat, 24.12.74; JdG, 26.12.74.

12) Amt. Bull. NR, 1993, S. 1557ff.; BÜZ, 2.10., 3.12. und 22.12.93; SGT, 23.10.93.; Presse vom 19.3.93; BÜZ, 26.3., 19.4., 16.6. und 22.12.93.

13) AZ, 8.3., 9.3.21; NZZ, 17.3.21; CdT, 27.3.21

14) NZZS, So-Bli, 12.1.23; AZ, 4.2.23; AZ, NZZ, TA, 6.2.23; NZZ, 9.2.23; AZ, 11.2.23; NZZ, TA, 23.2.23; NZZ, 27.2.23; AZ, CdT, NZZ, TA, 9.3.23; TA, 11.3.23; CdT, NZZ, TA, 22.8.23

15) BaZ, 30.6.93. Vgl. auch Lit. Blum.